

## Option E.P.S. en classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

Depuis 2 ans, le collège Malraux propose un enseignement facultatif d'Éducation Physique et Sportive. Il s'agit d'une option permettant aux élèves qui s'y inscrivent de bénéficier d'une pratique EPS supplémentaire.

Les élèves seront répartis dans plusieurs classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> à la rentrée.

La vocation principale de cet enseignement facultatif est de fournir un volume d'activités physiques pour des élèves motivés et curieux. Elle n'a aucune finalité d'orientation. Ainsi l'option EPS ne donnera pas de points supplémentaires pour une orientation dans un lycée sportif (ou section sportive) en fin de 3<sup>ème</sup>. Elle sera cumulable uniquement avec l'option Langue et Culture Européenne.

Les séances seront réparties sur 30 semaines et se dérouleront sur les **3 heures d'un après-midi** de la semaine, certaines activités se terminant à 18h.

La programmation sera la suivante :

- ✓ 1<sup>ère</sup> période de 10 semaines, de septembre à décembre : **athlétisme**.
- ✓ 2<sup>ème</sup> période de 10 semaines, de décembre à mars : **basket ball**.
- ✓ 3<sup>ème</sup> période de 10 semaines, de mars à juin : **VTT**.

Comme toute autre option, elle fera partie intégrante de l'emploi du temps de votre enfant.

En s'inscrivant, les élèves doivent donc s'engager à pratiquer de manière assidue au cours des séances dans les trois activités proposées : athlétisme, basket ball et VTT.

L'acquisition d'un VTT personnel n'est pas obligatoire mais conseillée. Elle ne doit pas être un frein pour le choix de l'option. Le cas échéant, le collège pourra le prêter (sous réserve de demande faite dans les délais).

Il ne sera pas possible de se désengager au cours de l'année. De plus, il serait souhaitable que les élèves de l'option s'engagent au sein de l'Association Sportive du collège.

Si votre enfant est intéressé par cet enseignement facultatif pour la rentrée prochaine, merci de cocher cette option sur la fiche de réinscription.

Le recrutement sera effectué par les professeurs d'EPS selon des critères de motivation.

Le principal et les professeurs d'EPS